



NON À LA BAISSÉ DES PENSIONS
Les retraitées et les retraités : ni privilégiés ni assistés !
NOUS LE DIRONS LE 15 MARS DANS LA RUE

Au 1er janvier 2018 la CSG a augmenté de 1,7 point. Les retraités ont constaté avec stupeur et colère que cela se traduisait par une augmentation de 25 % de cette taxe, provoquant une baisse nette des pensions de plusieurs centaines d'euros par an. Quelques exemples:

* Un couple de retraités, Anne, ancienne infirmière en hôpital avec 970 € de pension et Jean, ancien employé municipal avec 1010 €, tous deux en dessous du seuil de pauvreté, perdent ensemble 34 € par mois et 404 € par an.

* Avec une pension de 2000 € par mois, Jean-Pierre perd, rien que pour sa retraite complémentaire, plus de 200 € par an

* Annie perçoit 1 120 € de pension, elle croyait être à l'abri sauf que son mari perçoit 2 500 €. Elle va payer car elle avait oublié que c'était en lien avec le revenu fiscal de référence qui tient compte des revenus de la famille.

* Michel, instituteur retraité avec 2 058 € de pension perd 35 € par mois et 420 € sur une année.

***Nous avons connu les blocages des pensions, des sous indexations,
jamais une telle amputation !***

***Alors...
Merci Monsieur le Président
pour ces étrennes...
Merci de votre considération
pour les retraité-e-s !***

Selon Monsieur Macron,

il s'agit d'un « effort pour les jeunes générations ». Les retraité-e-s n'ont pas attendu le Président Macron pour faire preuve de solidarité et cette nouvelle baisse de leur pouvoir d'achat réduira l'aide qu'ils apportent déjà aux jeunes générations.

Cette hausse de la CSG s'ajoute à une liste déjà longue de diminution du pouvoir d'achat des retraités : la CASA de 0,3 %, la suppression de la ½ part fiscale pour les veuves et veufs, la fiscalisation de la majoration familiale et le blocage des pensions pendant 4 ans.

Et comme si ça ne suffisait pas, la pension de 2018 sera à nouveau gelée et les complémentaires bloquées pour très longtemps. Le 1er janvier, arrivent les augmentations des complémentaires santé, du gaz qui prend 6,9 %, du forfait hospitalier qui passe à 20 €, des taxes sur le carburant...

Dans le même temps,

* Le gouvernement de M Macron, en supprimant l'ISF, **offre 4,5 milliards d'euros de cadeaux aux plus fortunés.**

* **En France, les 39 milliardaires en dollars ont vu leur fortune grimper** de 21 % au cours de cette seule année 2017, atteignant, au total, 245 milliards.

Et le gouvernement met en avant le déficit budgétaire qu'il a provoqué pour imposer la rigueur et l'austérité au reste de la population.

La pension du retraité n'est pas une allocation sociale ni une variable d'ajustement mais un droit acquis par le travail

Le 28 septembre 2017, à l'appel de nos organisations, plus de 1.000 retraités ont manifesté à Angoulême contre l'augmentation de la CSG. Malgré nos protestations, il s'est trouvé une majorité parlementaire pour suivre les projets du gouvernement.

Fin janvier 2018, de nombreux retraités ont constaté d'une baisse de leur pension en découvrant les chiffres portés sur leurs virements bancaires.

A cela s'ajoutent les problèmes non résolus dans les EPHAD : les 50 millions de rallonge accordés in extremis ne représentent qu'un peu plus de 6 000 € par établissement. C'est du mépris ! Dans ces conditions, nous estimons que la mobilisation doit se poursuivre et se renforcer, bien entendu aux côtés des personnels du secteur médico-social.

***Les
retraités ne sont pas
des privilégiés***

**NON A LA HAUSSE DE LA CSG
NON A LA BAISSSE DE NOS PENSIONS**

Le 15 MARS 2018

**RASSEMBLEMENT ET MANIFESTATION
EN DIRECTION DE LA PREFECTURE**

**RENDEZ-VOUS A 15 HEURES
PLACE HERGE A ANGOULEME**